



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2022

Compte-rendu affiché le : 21 avril 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Marie BRUNET

Membres présents : 31

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, M. François-Xavier PENICAUD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Hervé THIBAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Anne-Lise LANSAQUE, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Monsieur Filipe GALVAO, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR

Membres ayant donné pouvoir : 12

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Hervé THIBAUD
Mme Valérie BOULARD pouvoir à Mme Muriel ROBIC
M. Raphaël SULTANA pouvoir à M. Pascal MIRALLES-FOMINE
Mme Nathalie BRAMET REYNAUD pouvoir à M. Marc DUBIEF
Mme Linda TABTE pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Grégory BRUNET pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
M. Albert YOGO pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
Mme Sonia GRANDSERRE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Maryam EL GUIZANI pouvoir à Mme Evelyne BRUNET
M. Fatih DEMIRAY pouvoir à Mme Sandrine BERTHET
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Monsieur Djamel BOUABDALLAH

Délibération n°20220414DEL24

VOEU

Voeu ayant pour objet de partager ensemble, l'enjeu d'une campagne exemplaire au service de la démocratie - présenté par le groupe "BRON 2020 PROTEGER RESPIRER"

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes entrés dans le temps de la campagne présidentielle, suivi du renouvellement de nos représentants au Parlement. C'est le temps le plus important de la Vème République.

La campagne électorale vise à convaincre et s'appuie pour cela sur ce que l'on pourrait appeler le militantisme.

Convaincre sur les marchés, à la sortie du tramway ou encore sur les réseaux sociaux, c'est un acte démocratique.

En effet, la démocratie c'est la confrontation des idées, ce Conseil Municipal est d'ailleurs un lieu de celle-ci.

Il convient de rappeler le respect des règles concernant la bonne conduite des débats pendant les campagnes électorales et les conseils municipaux.

Ce vœu est formé, afin que les élus, les militants et les forces politiques, quelle que soit l'action militante dans laquelle ils s'engagent lors de ce temps électoral :

- conservent la bienveillance comme boussole,
- s'assurent du respect du militant adverse comme du citoyen, qu'il soit opposant ou désintéressé,
- s'abstiennent de toute forme de violence,
- contribuent au débat d'idées par l'écoute et un dialogue courtois,
- respectent en toute action et occasion les citoyens comme militants adverses.

C'est aussi l'occasion de rappeler que la coutume veut que les représentants des candidats, pour les opérations de propagande, se tiennent aux abords des marchés forains, ainsi que sur les trottoirs opposés aux entrées des écoles, pour ne pas entraver les entrées et sorties des élèves.

Notre pacte démocratique est basé sur la confiance.

C'est l'exemplarité qui fonde la confiance, l'absence de l'une entraîne l'inexistence de l'autre.

C'est pourquoi la liste «Bron Protéger Respirer 2020» propose que le Conseil Municipal émette le vœu que tous les participants, à la campagne électorale, respectent les règles de bonne conduite précitées.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le vœu présenté par la liste «Bron Protéger Respirer 2020».

Le Maire,

Jérémie BREAUD